

## Que faire si je trouve de la jussie ?

L'objectif est de limiter la propagation de ces espèces. Vous devez respecter ces quelques règles essentielles :

- Ne pas la cueillir**
- Ne pas la transporter** pour l'implanter dans un plan d'eau, cours d'eau, mare ou tout autre milieu humide
- Ne pas la faucher ou la fractionner** car la plante se multiplie très vite par bouturage
- Eviter de canoter et de pêcher dans les herbiers** pour ne pas disperser les débris
- Ne pas utiliser d'herbicides ou autres produits chimiques** pour la détruire car ces produits sont néfastes pour le milieu
- Favoriser l'ombrage des rives** en laissant se développer arbres et arbustes
- Sensibiliser votre entourage**
- Ne pas intervenir soi-même** mais informer le syndicat de bassin versant local



## Pour plus d'informations



**Centre de ressources espèces exotiques envahissantes**

<http://especies-exotiques-envahissantes.fr/>



**Observatoire Régional des plantes exotiques ENVahissantes des écosystèmes Aquatiques**

<http://www.orenva.org/>

## Contacts utiles



### Adresse :

Syndicat du bassin versant du Né  
Mairie  
16300 Lachaise

### Contact :

Secrétariat : 05 45 78 74 45 / [secretariat@siah-ne.fr](mailto:secretariat@siah-ne.fr)

### Agents référents :

- **BÉBIEN Benoît** : 07 85 29 96 87  
[benoit.bebien@sbvne.fr](mailto:benoit.bebien@sbvne.fr)  
- **MAURIN Yannick** : 06 74 53 06 48 /  
[equipe.riviere@sbvne.fr](mailto:equipe.riviere@sbvne.fr)

Conception plaquette : Charente Eaux, 2021



*Les espèces exotiques envahissantes  
Les connaître pour mieux les gérer*

## LES JUSSIES

Des plantes aquatiques exotiques envahissantes

## Présentation

Les Jussies, *Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides*, sont des plantes aquatiques originaires d'Amérique du Sud introduites en France au 19<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui, ces deux espèces sont classées comme « espèces exotiques envahissantes » du fait de leur fort pouvoir de propagation dans les cours d'eau, plans d'eau et zones humides. Longtemps appréciées comme plantes d'ornement dans les bassins d'agrément et en vente libre, elles se sont largement répandues sur tout le territoire.

Ces espèces forment de larges et denses herbiers qui déséquilibrent les écosystèmes aquatiques et perturbent les activités humaines. Ainsi, il est nécessaire de suivre régulièrement la propagation de ces espèces et si besoin, d'appliquer des moyens de lutte.

## RECONNAITRE LES JUSSIES








**La Jussie à grandes fleurs**  
*Ludwigia grandiflora*



**La Jussie rampante**  
*Ludwigia peploides*



<p>Fleurs jaune vif, à 5 ou 6 <b>pétales recouvrants</b> de 4 à 5 cm de diamètre</p>	 <p><b>FLEURS</b></p>	<p>Fleurs jaune vif, à <b>pétales non recouvrants</b> de 3 à 4 cm de diamètre</p>
<p>Feuilles alternes, arrondies, glabres sur les tiges submergées ou flottantes, allongées et plus ou moins velues sur les tiges émergées</p> <p><b>Pétiole réduit</b></p> <p><b>Petites stipules triangulaires brun-noirâtre</b></p>	 <p><b>FEUILLES</b></p>	<p>Feuilles alternes, arrondies et glabres</p> <p><b>Pétiole long (&gt; 2cm)</b></p> <p><b>Stipules arrondies à la base des feuilles</b></p>
<p>Tiges horizontales à la surface de l'eau ou dressées portant les fleurs, rigides mais cassantes, noueuses, <b>poilues vers le haut</b></p>	 <p><b>TIGES</b></p>	<p>Tiges dressées, rigides mais cassantes, noueuses, généralement rougeâtres, huileuses et <b>glabres ou peu poilues</b></p>
<p>Capsules rouges-noires, de 1 à 2,5cm de long et 3-4 mm de large</p>	 <p><b>FRUITS</b></p>	<p>Capsules rouges-noires, de 1 à 2,5cm de long et 3-4 mm de large</p>
<p>Racines profondément ancrées dans le substrat</p> <p>Nombreuses racines sur les tiges traçantes, également racines aérifères aux nœuds des tiges, servant à la flottaison</p>	 <p><b>RACINES</b></p>	<p>Racines ancrées dans le substrat, nombreuses racines aérifères</p>

Source des dessins : Guide d'identification des principales plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

## IMPACTS ET METHODES DE LUTTE

La Jussie a un **fort pouvoir de propagation par bouturage**.

Un **morceau de quelques millimètres** peut ainsi **former un herbier** de plusieurs mètres carrés en une seule saison.



©MAURIN Yannick

En formant des **herbiers denses et importants**, ces espèces causent des **désordres multiples ...**

- Diminution de la quantité d'oxygène dissous
- Favorisation de l'envasement
- Impact sur les activités socio-économiques : pêche, baignade, navigation, ...

... qui nécessitent une **surveillance régulière** des milieux aquatiques et parfois, des **interventions humaines** pour la destruction des herbiers.

Arrachage manuel



©CALVY Méline

Arrachage mécanique



© Centre de ressources espèces envahissantes

La meilleure méthode de lutte, c'est la **prévention** et la **surveillance**.

Il est donc nécessaire de **limiter la propagation** de ces espèces et **d'intervenir le plus tôt possible** quand elles sont détectées.